

Bruxelles, le 07 avril 2016

### *Communiqué de presse*

Début du projet MSTyr15 : Les exigences sur la sécurité et le label énergétique relatives aux pneus.

*Les autorités de surveillance du marché de 13 Etats membre de L'UE et de la Turquie ont uni leurs efforts sous la coordination de PROSAFE (Product Safety Forum of Europe) afin d'améliorer le fonctionnement du marché intérieur de l'UE en veillant à ce que les mesures réglementaires des pneus soient effectivement appliquées.*

L'action de surveillance du marché 2015 sur les pneus « MSTyr15 », qui a officiellement été lancée le 6 Avril 2016, permettra d'effectuer des réductions d'énergie d'au moins 105 GWh/an en retirant les pneus de voiture mal étiquetés du marché.

Durant les prochains 24 mois, les inspecteurs de l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Pologne, la Roumanie, la Suède et la Turquie coordonneront la surveillance du marché en prenant en compte 15 000 contrôles visuels de pneus, 1 500 contrôles administratifs de documents et 150 tests d'essais sur différents modèles de pneus. Pour rendre le travail des inspecteurs plus efficient et coordonné, 2 tablettes seront mises à disposition par autorité grâce auxquelles des données portant sur les pneus inspectés pourront être téléchargées et être partagées à travers l'Europe en temps réel.

Le manque d'expérience et de ressources sont les raisons pour lesquelles l'application de la surveillance du marché relative aux pneus a été très limitée dans de nombreux Etats membres depuis l'introduction de ces règlements européens en 2009. Grâce au projet MSTyr15, le développement des compétences des autorités de surveillance du marché peut être assisté et amélioré. Ceci devient possible grâce à l'adoption des meilleures pratiques communes et à la mise à disposition d'un budget qui permet de couvrir les coûts élevés des tests d'essai de pneus selon la norme applicable.

Les résultats attendus de ce projet sont : l'adoption des meilleures pratiques, une surveillance du marché effectuée d'une manière plus rentable et plus cohérente, l'augmentation de la prise de conscience ainsi que le respect des fabricants et utilisateurs de pneus envers les inspecteurs de la surveillance du marché.

Grâce à la liaison qui existe entre l'ADCO (Administrative cooperation) de la Commission européenne et le consortium MSTyr15, ce projet peut se réaliser en collaboration étroite avec toutes les autorités de surveillance de marché dans l'EEE (Espace Economique Européen),

mêmes celles qui ne sont pas inscrites dans ce projet. De plus, le consortium MSTyr15 est supporté par un Conseil consultatif. Ce dernier constitue un réseau européen composé d'organisations de consommateurs et d'organisations environnementales non gouvernementales.

Personne de contact :

Nicolaas Olie, Directeur exécutif, [nico.olie@prosafe.org](mailto:nico.olie@prosafe.org) and [info@prosafe.org](mailto:info@prosafe.org)

### **Information d'arrière-plan**

Cette information est émise par PROSAFE et par des autorités de surveillance du marché de 13 pays européens et de la Turquie dans le cadre de l'action MSTyr15.

L'action est coordonnée par PROSAFE, un organisme sans but lucratif qui rassemble les inspecteurs de surveillance de marché de l'Europe et du monde entier. Visitez le site [www.prosafe.org](http://www.prosafe.org) pour en apprendre d'avantage. Sur ce site vous trouverez également de plus amples informations au sujet du projet MSTyr15 et d'autres campagnes européennes coordonnées par PROSAFE. Explorez les liens vers « Projects » dans la colonne gauche du site en question.

### **Clause de non-responsabilité**

Ce communiqué de presse publié par PROSAFE émane de l'action MSTyr15, qui est financée par le programme de recherche et d'innovation « European Union's Horizon 2020 » sous l'accord de subvention numéro 696124.

Le contenu de ce communiqué de presse représente les points de vue des auteurs en question et relève de leur seule responsabilité ; en aucun cas ce communiqué de presse est utilisé pour refléter les opinions de l'entreprise EASME (Executive Agency for Small and Medium Enterprises) ou de toute autre organisme de l'Union européenne. EASME décline toute responsabilité de l'usage qui pourrait être fait avec les informations contenues dans ce communiqué.